

**Département de la Somme
République Française : Commune de FAVIERES**

SEANCE DU 19 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt trois le dix neuf janvier, l'assemblée régulièrement convoquée le 13 Janvier 2023, s'est réunie à 19 H sous la présidence de Mr Guy TAECK Maire.

Nombre de membres en exercice: 9

Présents : Mrs TAECK – PERISSET – GARBE – BETHOUART- SMETS –
Mme SOHET – Mr CAFFIER en visioconférence

Pouvoirs : Mr CAPRON à Mr TAECK – Mr DEMORTAIN à Mme SOHET

Excusés : Mrs DEMORTAIN et CAPRON

Secrétaire de séance : Mme SOHET Michèle

Délibérations :

- 1-Location hangar stockage matériel communal
- 2-Changement mode de chauffage logement n° 7
- 3-Tarifs des concessions cimetière communal
- 4-Passage Rallye du Marquenterre septembre 2023
- 5-Proposition achat d'un chemin communal de Monsieur Bethouart

Approbation et Signature du Procès-verbal du 29 octobre 2022 par le Président et la secrétaire de séance

Le procès-verbal est approuvé sans observation

Information :

Nous avons acté la démission du Conseil Municipal de Monsieur MARTIN Pierre le 04 janvier 2022.

Délibération 1 : location hangar stockage matériel communal

La ferme « Dovergne », où l'on stocke le matériel communal, a été vendue l'an dernier.

Un accord a été trouvé, avec le nouveau propriétaire pour continuer à utiliser la moitié du hangar moyennant un loyer mensuel de 50 €.

Mr le Maire demande d'accepter par principe le fait de louer cette partie du hangar et de l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires pour ce dossier (signature d'un bail, émission des mandats, ...)

Votants : 8 Pour 8

Le conseil municipal donne son accord pour effectuer les démarches nécessaires à la location du hangar.

Délibération 2 : Changement mode de chauffage logement n° 7

Arrivée de Monsieur Bethouart

En 2021, il a fallu procéder en urgence au changement de la chaudière du logement n°5.

La chaudière du logement n°7 a également 20 ans et depuis ce début d'hiver, montre des signes de « fatigue ». Notre plombier habituel est passé plusieurs fois. Il nous relate qu'il va s'organiser pour qu'elle fonctionne jusqu'au printemps mais qu'il faut envisager un changement l'année prochaine.

Problème: les normes d'installation de chaudière à gaz ont évolué et pour ce logement l'installation d'une nouvelle chaudière à gaz est interdite.

Mr le Maire propose de procéder cette année à l'installation d'un chauffe-eau électrique et des convecteurs de pour chauffer ce logement.

Votants 9 : Pour 9

Les élus sont d'accord sur le principe et demande que l'on soit attentif au type de chauffage dans les devis demandés (pas trop énergivore car logement ancien et pas forcément bien isolé).

Délibération 3 : Tarifs des concessions cimetière communal

Le tarif des concessions du cimetière n'a pas été revu depuis l'année 2012. Il semble opportun d'augmenter ces tarifs (tarifs largement en dessous des tarifs appliqués dans les communes avoisinantes).

- pour les concessions trentenaires : 40 € le m²
- pour les concessions cinquantenaires : 50 € le m²

Mr le Maire propose d'augmenter ces tarifs.

Depuis 2013 il n'y a plus de concessions perpétuelles, Après un rapide échange, les élus se mettent d'accord pour le doublement des tarifs, soit 240€ la concession (2m/1.20m) cinquantenaire la plus demandée; (192€ la trentenaire.)

Votants 9 : pour 9

Les élus proposent le doublement des tarifs actuels des concessions, cinquantenaire: soit 240€ , trentenaire: 192€.

Délibération 4 : Passage Rallye du Marquenterre septembre 2023

La municipalité a été contactée par un des organisateurs du Rallye du Marquenterre. Pour la 7^{ème} édition de ce rallye, il propose l'éventualité d'un tronçon chronométré sur la commune de Favières.

Il nous a fait part également qu'il avait déjà un partenariat avec la Clé des champs et Monsieur Caruso pour cette manifestation.

Pour ce sujet, Mr le Maire souhaite un vote à bulletin secret. Proposition non retenue par les élus. Il y a quelques années ce type de rallye n'a pas laissé de bons souvenirs, nuisances et dégradations diverses ainsi que le risque d'accidents sont mis en avant par certains élus.

Votants 9 : 6 contres 2 abstentions 1 pour

Les élus rejettent la proposition d'organisation d'un tronçon chronométré du rallye du Marquenterre sur Favières.

Délibération 5 : Proposition achat d'un chemin communal de Monsieur Béthouart

Monsieur Yann Béthouart a fait part de son souhait d'acheter le terrain du chemin communal qui jouxte sa propriété.

Conseil a été pris auprès de Maître Verdier. Si le Conseil Municipal accepte le principe de vendre ce terrain : toute une procédure sera à réaliser.

Mr Béthouard quitte la salle du Conseil.

Après débat et dans l'attente d'un complément d'informations sur la faisabilité du projet tant auprès du Notaire que de l'intéressé, le conseil sursoit au vote.

Informations diverses

- Tous les jouets et colis ont été distribués, Mr le Maire tient à féliciter l'équipe qui a organisé la déambulation de Noël et le goûter des enfants.
- Les pieux de la future passerelle reliant Favières à la piste cyclable de la panoramique ont été posés

La séance est levée à 21 h.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Sohet", with a horizontal line underneath it.